

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **SEANCE DU 4 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de MONTREAL, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GCHWEINDER, Maire.
Convocation du 26 février 2024

Ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle secrétaire de mairie
- Renouvellement de la convention avec la poste
- Demande d'achat d'un chemin par Monsieur REYNAUD
- Achat éventuel de la maison GUERREAU
- Programme travaux réhabilitation logement de la Poste
- Questions diverses

Présents : GCHWEINDER Michel, CONTENT Michèle, VOIRIN Guy, TRIPIER Jean-Louis, de VAUCELLES Marie-Laure, BECARD GASCARD Marie- France, Pierre MONNOT, FERRADOU Bernard, CHANTRIER Sandra

Absents excusés : Stéphane LOPES donne procuration à Guy VOIRIN, Marie-Rose NAUDIN donne procuration à Michèle CONTENT

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Marie-Laure de VAUCELLES.

Le Maire présente au conseil municipal Emilie VILLADIER, secrétaire de mairie, embauchée à partir de ce jour, pour remplacer Christiane DUBAN qui cessera ses fonctions dans quelques mois.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le Maire demande l'approbation et la signature du compte-rendu du 26 janvier 2023.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2024-08 Convention d'agence postale communale

Le Maire rappelle qu'il est en discussion avec LA POSTE pour le renouvellement de la Convention liant la Commune à cette dernière.

Il propose de renouveler la convention de partenariat entre la commune et la Poste pour une durée de 9 ans sans changement en ce qui concerne le temps d'ouverture (17 heures par semaine).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le Maire à signer, avec LA POSTE, une convention d'agence postale, sur la base d'une ouverture de dix-sept heures par semaine.

2024-09 Refus d'achat d'un chemin communal par Monsieur REYNAUD

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été destinataire d'un courrier de Monsieur Jean-Pierre REYNAUD, demandant d'acheter le chemin en prolongement de la rue de l'Arbalette situé entre les parcelles C 500,520 et 669. Ce chemin peut être utilisé pour recréer une partie d'un chemin de ronde, le Maire propose de ne pas vendre ce terrain.

Un échange s'engage entre les conseillers.

Le Maire rappelle au calme le public sinon, il demandera un huis clos.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, passe au vote, et par 7 voix pour, une voix contre Pierre MONNOT, 3 abstentions : Marie-France GASCARD, Jean-Louis TRIPIER, Bernard FERRADOU.

- DECIDE de ne pas vendre le chemin communal situé au bout de la rue de l'Arbalette entre les parcelles C 500, 520 et 669.

2024-10 Achat éventuel de la maison GUERREAU

Le Maire informe le conseil municipal de la mise en vente de la maison GUERREAU située le long de la route départementale et frappée d'alignement. L'achat de cette maison pourrait permettre de réaliser l'aménagement d'un parking.

Il présente l'étude réalisée pour ce dossier :

Achat négocié de la maison	37.000 €
Démolition et aménagement parking	15.710 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix pour, une voix contre Pierre MONNOT et une abstention Jean-Louis TRIPIER

- DECIDE d'acheter les propriétés de la succession GUERREAU : parcelles C 305,306, 282, 283 et 286, pour un montant global de 37.000 euros.
- ENVISAGE la création d'un parking sur les parcelles C305 et 306 pour un montant estimatif de 15710 € HT.
- SOLLICITE des subventions Pacte Territoire et DETR et Communauté de Communes pour ce dossier.

2024-11 Réhabilitation logement communal Place du Prieuré (dit de la Poste)

Le Maire informe le conseil municipal de la difficulté rencontrée pour obtenir des devis pour les travaux de réhabilitation du logement communal place du Prieuré. Les devis ont été sollicités depuis début 2023 et les derniers ne sont parvenus qu'en janvier.

Guy VOIRIN présente le résultat pour les différents corps d'état.

	PACHECO	DENIS	TRAPIER	ESTEVEES	LE MOING	KESTALI
ISOLATION	31770€	37021,81€				
MENUISERIE				6312,22€		
PLOMBERIE	6997,72€				7194,86€	
MACONNERIE			11688,99€			
ELECTRICITE		1452€				5858,60€ sans chauffage
CHAUFFAGE		5616€				

Isolation DENIS 37021,81€
 Menuiserie ESTEVES 6312,22€
 Plomberie PACHECO 6997,72€
 Maçonnerie TRIPIER 11688,99€
 Electricité DENIS 1452,00€
 Chauffage DENIS 5616,00€
 Total : 69088,74€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE de réhabiliter le logement communal Place du Prieuré,
- DEMANDE la réactualisation des devis,
- DECIDE de réaliser ce programme dans le cadre du Conseil en Energie Partagé du SDEY.

Questions et Informations Diverses

Aucune question diverse

Séance levée à 19h17
 Le Maire,
 Michel GCHWEINDER

La Secrétaire,
 Marie-Laure de VAUCELLES

Séance du	Mairie de MONTREAL	
4 mars 2024		
Numéro		Vote
2024-08	Convention agence postale communale	unanimité
2024-09	Refus d'achat d'un chemin communal par Mr REYNAUD	7 pour, 3 abstentions, 1 contre
2024-10	Achat éventuel de la maison GUERREAU	9 pour, 1 contre, 1 abstention
2024-11	Réhabilitation logement communal Place du Prieuré (dit de la Poste)	unanimité